L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 28 JUILLET 1876. 49ème Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI MATIN, 28 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,
SAMUEL J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,
THOS. A. HENDRICKS,
DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No. 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 74 de la rue des Magasins—"notions," lingerie, coutellerie, parapluies, &c.

PROGRAMME
—DU PARTI—
Démocrate Conservateur de la Louisiane.

Nous, représentants du parti démocrate conservateur de la Louisiane, en convention, déclarons que la réforme administrative et politique est, de toutes les questions, la plus importante qui se présente à la prochaine élection générale, et nous demandons instamment à nos concitoyens des anciennes organisations politiques de blancs et d'hommes de couleur de nous aider à amener cette réforme.

Nous accusons le parti radical de l'Etat d'avoir ouvertement et fréquemment violé la lettre et l'esprit de la constitution; de s'être attribué des pouvoirs illicites, dans un intérêt de parti, et d'avoir presque ruiné la Louisiane; d'avoir fomenté la discorde entre les races, de les avoir, délibérément, poussées l'une contre l'autre, et d'avoir cruellement sacrifié les jours d'hommes de couleur et de blancs dans le but de provoquer une immixtion injustifiable et inconstitutionnelle dans nos affaires.

Nous dénonçons le gouvernement usurpateur, le mauvais gouvernement que l'Etat subit depuis quatre ans; l'usurpation à la suite de laquelle les officiers élus par le peuple ont été expulsés, l'administration a été arbitrairement renversée par les autorités fédérales, la législature a été dispersée par des soldats à une époque de paix profonde. Cette intervention violente et illégale est un des nombreux crimes dont la responsabilité pèsera sur le parti républicain en novembre prochain.

Nous proclamons le désir et une intention bien arrêtée d'avoir une élection loyale et paisible en dépit de toutes les provocations qui pourront nous être offertes, mais nous exigerons qu'il ne soit exercé ni intimidation ni violence envers ceux de nos concitoyens de couleur qui voudront travailler avec nous à la délivrance de l'Etat.

Nous reconnaissons être tenus d'observer les trois derniers amendements à la Constitution des Etats-Unis; nous les acceptons comme un règlement définitif des disputes qui ont engendré la guerre civile, et nous nous engageons à protéger tout citoyen, quelles que soient sa race, sa couleur ou sa condition antérieure, dans l'exercice des droits que lui accordent et lui garantissent ces amendements.

Nous prenons, au nom de notre parti, l'engagement de satisfaire à toutes les obligations légales émises par l'Etat de la Louisiane; de tenter les plus grands efforts dans l'intérêt de la réforme et de l'économie; de veiller surtout à ce que les places publiques inutiles soient abolies; de réduire les revenus et les salaires des officiers, qui ne doivent recevoir qu'un paiement raisonnable; de réduire l'impôt autant que le permettront les besoins du gouvernement et le maintien de la foi publique; de diminuer le dangereux patronage du gouverneur.

Nous sommes en faveur de l'établissement du chemin de fer du Texas et du Pacifique et recommandons à nos représentants de voter pour l'adoption du projet de loi qui est actuellement devant le Congrès.

Nous sommes en faveur des écoles publiques et demandons que tous les enfants de l'Etat, blancs et de couleur, en bénéficient également.

Nous approuvons cordialement les principes qu'a proclamés la convention démocrate nationale à St. Louis et nourrissons l'espoir d'avoir un meilleur gouvernement. Nous nous engageons à travailler au succès de Samuel J. Tilden et de Thos. A. Hendricks, champions éminents de la réforme nationale.

L'Hon. John W. Foster, ministre des Etats-Unis au Mexique, est arrivé dans notre ville par le steamer "City of Mexico". Il a reçu la visite d'un grand nombre de négociants.

M. Foster se rend chez lui, dans l'Indiana.

L'AFFAIRE ROUVIER.—M. Rouvier, député des Bouches du Rhône, a comparu le 12 juillet devant le tribunal correctionnel de Paris, sous la prévention d'outrage public à la pudeur. Plusieurs des petites filles appelées comme témoins, n'ont pas été aussi affirmatives à l'audience que dans l'instruction, ce qui a valu à Rouvier le bénéfice du doute.

Après une délibération de vingt minutes, le tribunal a rapporté un jugement dont voici la substance:

Attendu qu'il résulte de l'instruction la preuve judiciaire que, le 13 avril, au Palais-Royal, à deux reprises différentes, un individu a commis un outrage public à la pudeur; mais attendu que il y a de graves présomptions, les débats de l'audience n'ont pas suffisamment établi que Rouvier en fût l'auteur.

Par ces motifs:

Le tribunal renvoie Rouvier des fins de la plainte.

Voilà un jugement dont un innocent ne se contenterait certainement pas. La Chambre des députés devrait certainement faire une nouvelle enquête avant de réadmettre dans son sein un député contre lequel un jugement déclare qu'il existe de graves présomptions.

Tirage d'Or

Maintenant ou Jamais
Se tire demain à 9 heures.
$502,500 en or
Billets seulement $50
Coupons seulement $2.50
La dernière chance

TIRAGE D'OR.

Le général Frank T. Nichols.

Dans un article que avons publié, il y a quelques semaines, nous nous exprimions ainsi:

"Le prochain gouverneur de la Louisiane doit être un Louisianais qui ait un nom sans tache, qui soit un homme d'honneur, connu pour la fermeté de ses principes et de son caractère, qui ait une volonté inflexible de faire le bien et une énergie persévérante pour mener à bonne fin la mission qui lui incombera. Il faut qu'il ne soit pas compromis comme politicien mais qu'il soit en même temps au courant des choses de la politique. Il faut qu'il soit par dessus tout réformateur et qu'il n'ait aucune attache avec les intérêts créés par les monopoles ni avec les rings d'aucune sorte. Il doit être identifié avec les grands intérêts agricoles et commerciaux de l'Etat et au fait de ses besoins.

"Il faut que la population puisse compter sur lui en toute occasion pour la protéger contre l'influence des abus anciens et contre les tentatives pour en créer de nouveaux.

"Enfin, il faut que le candidat à choisir, tout en offrant toutes les conditions désirables de sincérité et de fidélité aux idées et aux principes du parti démocrate conservateur, ait en même temps une indépendance de caractère et une hauteur de vues qui garantissent de sa part un exercice impartial du pouvoir.

"Une dernière condition encore à exiger du candidat, c'est qu'il ne doive pas sa nomination à des intrigues ou à des marchés qui lui lieraient les mains et qui feraient de lui un instrument des coteries ou des factions et non le chef exécutif de tout le peuple.

"Si la convention choisit pour le porte-drapeau du parti celui de tous les aspirants qui se rapprochera le plus de notre candidat idéal, nous pouvons garantir au parti une éclatante victoire, et une victoire qui ne sera pas stérile mais qui portera des fruits."

En apprenant la nomination du général Nichols, nous avons eu la satisfaction de penser que la Convention avait choisi pour son premier candidat un citoyen auquel peuvent s'appliquer, à juste titre, les lignes qui précèdent.

La courte harangue qu'a prononcé le général Nichols lorsque, tout ému, il a paru devant la Convention, a justifié tout ce que nous savions déjà de la franchise et de la loyauté de son caractère.

Il a dit "qu'il entrait dans la vie publique pour la première fois; qu'il prendrait pour guide de sa conduite le sentiment de la justice envers toutes les classes de l'Etat; que s'il était élu, il entrerait en fonctions sans être lié envers aucune secte et aucune clique; que lorsqu'il aurait prêté serment, il serait le gouverneur de tout l'Etat et non celui d'un parti; qu'il appliquerait la loi, sans faire de distinction à raison de la race, de la couleur ou de la condition antérieure; qu'il ne donnerait pas d'emplois simplement pour récompenser ceux qui l'ont appuyé; qu'il ne nommerait que les gens honnêtes et capables et qui seraient disposés à faire leur devoir comme il a faire le sien; qu'il était opposé à toutes les fraudes de quelque part qu'elles vinssent et qu'il voulait une élection loyale et paisible."

Ce langage débité avec cette chaleur de cœur, qui ne permet pas de se méprendre sur la sincérité de celui qui parle, a profondément ému la Convention et a convaincu tous les assistants que la nomination faite avait heureusement placé "the right man in the right place."

Le général Nichols est un type de loyauté et d'honneur et nous ne doutons pas que son administration ne rappelle le bon vieux temps des gouverneurs créoles et qu'elle n'ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de la Louisiane.

Déjà, l'espoir revient dans les cœurs car le succès semble assuré, et les enthousiastes n'hésitent pas à prédire une victoire avec vingt mille voix de majorité.

Depuis 1862, nous avons eu un gouverneur de la façon de Banks, Michael Hahn, plusieurs gouverneurs militaires: Shepley, Baker, Flanders, Wells et enfin Warmoth et Kellogg.

Comment croire que le hibou de la Douane, Packard, l'emportera sur l'aigle que la Convention vient de lui opposer?

Nichols est un louisianais, un créole, et ce titre le rendra doublement cher à l'ancienne population franco-louisianaise. Voici une courte notice biographique qui dit en peu de mots son passé.

Francis T. Nichols est né dans la paroisse Assomption en 1832; il est donc âgé de 44 ans. Son père, Thomas Nichols, avait été, pendant nombre d'années, juge de la Cour Suprême de l'Etat, à une époque où ces fonctions n'étaient dévolues qu'aux membres les plus éminents et les plus honorables du barreau. Entré à l'école militaire de West-Point en 1851, F. T. Nichols prit ses grades en 1855 et fut envoyé avec le grade de second lieutenant dans le second régiment d'artillerie, alors en Floride. De là il fut transféré au troisième d'artillerie, stationné au fort Yuma sur le Colorado; il y resta jusqu'en 1856 et il donna sa démission pour revenir en Louisiane, où il embrassa la carrière du barreau à Napoléonville.

Au début de la guerre de Sécession, il il organisa, de concert avec son frère qui habitait la paroisse Ascension, une compagnie qui alla au camp Moore, sous le nom de compagnie Phœnix et qui devint la compagnie K du 8e régiment de la Louisiane. Francis en était le capitaine et son frère L. D. Nichols le premier lieutenant. Peu après Francis fut lieutenant colonel du 8e régiment. Sa carrière militaire a été brillante et chacun de ses grades a été acquis au prix de la perte d'un membre.

A la bataille de Winchester dans la vallée de la Shenandoah, en Virginie, en chargeant à la tête de son régiment, Francis reçut un coup de feu au bras gauche; le coude avait été broyé, l'amputation fut jugée nécessaire et le blessé faillit succomber aux suites de l'opération.

Laissé dans les lignes ennemies par suite d'un mouvement de retraite, Nichols devint prisonnier, mais bientôt échangé en septembre 1862, il fut promu au rang de colonel et prit le commandement du 15e régiment de la Louisiane, qui venait d'être formé. Peu de temps après il fut promu au grade de général de brigade et assigné au commandement de la 2me brigade de la Louisiane, qui se composait du 1er, du 2e, du 10e, du 14e et du 15e régiment, et qui était postée près de Fredericksburg. A la bataille de Chancellorsville, la brigade faisait partie des troupes qui tournèrent le flanc de l'ennemi et décidèrent la victoire. A la fin de la bataille, presqu'au moment où le général Jackson recevait le coup fatal qui enleva à la confédération un de ses meilleurs généraux, le général Nichols avait la jambe gauche déchirée par un boulet ennemi qui avait traversé le ventre de son cheval; l'amputation dut être opérée.

Après son rétablissement, le général Nichols, privé de deux ses membres, dut renoncer à un service actif de campagne, mais il occupa encore divers commandements, d'abord, à Lynchburg, en Virginie, puis dans le département du transmississippi.

A la fin de la guerre, le général Nichols revint à Napoléonville reprendre sa place au barreau, où il s'est acquis une haute réputation de droiture. C'est un des aspects les plus occupés et les plus estimés des paroisses de bayou Lafourche, et en acceptant la position de gouverneur qu'il n'a pas cherchée mais qui lui a été imposée comme un devoir patriotique, le général Nichols sacrifiera certainement ses intérêts matériels au service de son pays.

Tel est l'homme que la Convention de Baton-Rouge vient d'offrir aux suffrages des électeurs de la Louisiane. Il mérite d'être soutenu par tous les hommes sans distinction de race et de parti, car il sera un gouverneur juste et équitable envers tous et il a plus d'un titre à l'ambition sera d'avoir contribué à relever la Louisiane de ses ruines.

La Convention de Baton Rouge.

A l'ouverture de la séance du soir, mercredi, M. A. Voorhies, au nom du comité dont il était le chairman, a rapporté le programme et les résolutions dont on trouvera le texte plus loin. Voici quelle était la composition de ce comité:

A. Voorhies, d'Orléans, Chairman; R. W. Richardson d'Ouachita, H. Richardson de Washington, J. M. Moore de St-Landry, F. S. Goode de Terrebonne, J. E. Trimble d'Union, O. Mayo de Concordia, S. J. Ward de Caddo, F. Marks, P. Malochée, W. H. Rogers, J. Sweeney, H. C. Miller d'Orléans, F. Gates de St-Martin et H. W. Ogden de Bossier.

Après l'adoption du programme, la Convention a procédé aux nominations pour gouverneur.

M. A. Fournet, de St-Martin, a proposé le nom de L. A. Wiltz, d'Orléans, secondé par E. H. McCaleb, d'Orléans. M. B. F. Jonas a proposé le nom de John McEnery, secondé par R. H. Marr. M. E. C. Wickliffe a proposé A. S. Herron, secondé par Matthews, d'Iberville. M. M. S. Goode a proposé F. T. Nichols, d'Assomption, secondé par Lane de Natchitoches et Black d'Orléans.

Nous avons donné hier les résultats des quatre tours de scrutin qui ont abouti à la nomination de Nichols. Le nom de McEnery avait été retiré après le troisième tour.

Au quatrième tour, Nichols avait reçu 237 votes, Wiltz 138, McEnery 1, et Herron 5. Avant que le vote fût annoncé la délégation d'Est Bâton-Rouge a transféré ses votes à Nichols. Alors M. Gauthreaux, d'Orléans a fait, au nom de cette paroisse, la motion que la nomination de Nichols fût déclarée unanime, ce qui a été adopté par acclamation au milieu du plus grand enthousiasme.

La nomination de Wiltz comme lieutenant-gouverneur a été faite par acclamation. Des comités ont été envoyés avertir MM. Nichols et Wiltz de leur nomination. Les deux candidats ont été amenés sur l'estrade et ont prononcé des discours. Nous donnons dans une autre colonne la substance du discours du général Nichols. Après M. Wiltz, MM. McEnery, Herron, J. B. Eustis et John Ellis ont harangué la Convention.

JEUDI 27 JUILLET.

Dans la matinée, les délégués assemblés par districts congressionnels, ont fait les nominations suivantes:

Représentants au Congrès: 1er district, Randall L. Gibson; 2ème, John E. Ellis; 3ème, J. H. Acklin, de St-Martin; 4ème, J. B. Elam, de De Soto; 5ème, E. W. Robertson, d'Est Bâton-Rouge.

Electeurs présidentiels: 1er district, Louis St-Martin, substitut, George W. Dupré; 2ème district, F. Poché, de St-Jacques, substitut, H. T. Lawler; 3ème district, Alcibiade DeBlanc, substitut, Clay Knobloch; 4ème district, W. E. Seay, de Shreveport, substitut, J. E. White, de Rapides; 6ème district, K. A. Cross, d'Est-Feliciana, substitut, J. M. Moore, de St-Landry.

Les nominations du cinquième district se feront à Monroe.

Dans le 3ème district, J. A. Breaux a été nommé pour juge de district et G. A. Fournet pour avocat de district.

SÉANCE DE JEUDI.

Des résolutions ont été adoptées pour réorganiser le comité central d'Etat avec 15 membres de l'Etat en général plus un de chaque paroisse et un de chaque ward de la Nouvelle-Orléans.

Il a été procédé aux nominations pour la place d'avocat général.

A. S. Herron a été proposé par Onorato, d'Orléans, et retiré par sa personne; H. W. Ogden a été proposé par le juge Manning; C. H. Mouton, de Lafayette par Jos. Collins, du 9e ward d'Orléans, W. W. Farmer, de Morehouse, par R. Richardson.

Ogden a reçu 223½ votes, Farmer 112, Mouton 36¼. La nomination d'Ogden a été rendue unanime.

Le premier tour de scrutin pour le Secrétaire d'Etat a donné le résultat suivant:

J. R. Overton, d'Orléans	32½
W. A. Strong, de Winn	33
Oscar Arroyo, de Plaquemines	71¼
L. B. Claiborne, de la Pointe Coupée	17
J. T. Strother, de Caldwell	24
Julien Michel, d'Orléans	7¼
Thos. L. Maxwell, d'Orléans	4
R. L. Bower, d'Orléans	15
J. H. Hardy, d'Orléans	21
A. A. Roberts, de Carroll	13¼
J. J. Auburtin, d'Orléans	57¼

Auburtin a été retiré en faveur de Strong, Harry, Michel, Bower, Claiborne et Maxwell ont été retirés.

Pendant le second tour de scrutin, sur la motion de M. Arroyo, la nomination de Strong a été déclarée unanime.

Les noms suivants ont été proposés pour la place d'auditeur: J. A. Taylor, de St-Landry, Allen Jumel, d'Iberville, H. Hester, Ulger Lauve, John C. Bach, J. L. Gauthier, Edward Newman et Stodard Howell, d'Orléans, et C. H. Moore, de Richland. Plusieurs candidats ayant été retirés et les changements ayant été rapides, les secrétaires n'ont pu s'y reconnaître. On a dû faire un second appel du rôle qui a donné pour résultat: Jumel 318, Taylor 35, Moore 18.

Le scrutin pour la place de surintendant de l'instruction publique a donné le résultat suivant:

R. M. Lusher, d'Orléans 212 1/2, W. H. N. Magruder, d'Est Baton Rouge, 68, E. H. Fay, d'Est Feliciana, 76, Gillespie, de Natchitoches, 9 1/2. Lusher a été déclaré élu.

La Convention a ensuite procédé à la nomination de deux électeurs présidentiels pour l'Etat en général.

Ont été nommés: John McEnery et Robert C. Wickliffe, substituts B. F. Jonas et juge T. C. Manning.

La Convention s'est alors ajournée *sine die* à deux heures et demie après-midi.

Les délégués sont partis de Bâton-Rouge pour retourner chez eux à quatre heures après-midi.

GRANDE REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE L'ÉGLISE ST MAURICE.—La représentation, qui doit être donnée, dimanche prochain, à la ferme modèle des Pères de Ste-Croix, au bénéfice de l'église St Maurice, occupe l'attention de toute la population du bas de la ville et promet d'attirer une foule nombreuse et brillante. Le programme que nous publions dans nos colonnes est très attrayant et on dit le plus grand bien des amateurs des deux sexes qui interpréteront le drame les *Guerillas*, et la comédie *Un Oncle aux Carottes*, ainsi que des artistes qu'on entendra dans les deux intermèdes.

Notons qu'il y aura d'excellents rafraîchissements et qu'en cas de mauvais temps, la représentation sera renvoyée au dimanche suivant.

MADAME ALHAIZA A BUENOS-AYRES.—Madame Lambelé-Alhaiza, la charmante chanteuse légère que les habitués de notre Opéra n'ont pas oubliée, faisait dernièrement les délices du public de Buenos Ayres.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier de la Plata* sur une représentation de *Lucie*:

Mme Alhaiza, tantôt gracieuse, aimable et gaie, tantôt triste, passionnée et dramatique, a chanté et joué le rôle de *Lucie* en cantatrice et en comédienne.

[illegible]

L'ACCUEIL FAIT AUX NOMINATIONS.—Le *Democrat* a publié hier soir la dépêche suivante:

Washington, 27 juillet.

Les signataires me prient de vous envoyer ce qui suit.

BIJOU.

"Nous félicitons cordialement le parti démocrate de la Louisiane de la nomination de Nichols et Wiltz. Sous la conduite de ces chefs tous les hommes de poids et d'influence de notre Etat se rallieront contre ses oppresseurs. Leur triomphe garantira l'exécution rigide des lois, la pureté de l'administration et une protection comp ète à toutes les classes et à toutes les races. Paix et prospérité.

R. L. GIBSON,
WM. M. LEVY,
WM. B. SPENCER.

Thibodaux, 27 juillet.—La nouvelle de la nomination de Nichols et de Wiltz a été reçue ici avec la plus enthousiaste satisfaction.

Toute la ville semble folle de joie. Les habitants se félicitent réciproquement et les physionomies sont radieuses. Une grande [illegible] aura lieu ce soir en l'honneur de Nichols et Wiltz.

LES NOMINATIONS.—La liste entière des nominations faites à Baton-Rouge est excellente et donne pleine satisfaction. Nous parlerons ultérieurement des titres de chacun des candidats, l'espace et le temps nous manquant aujourd'hui.

Une dépêche reçue d'Abbeville annonce que Carl G. Schneider, commis du percepteur de taxes de la paroisse Vermillion, a été tué, mardi soir, par F. R. King, avocat d'Abbeville. Ils s'étaient querellés et grièvement blessés dans le courant du mois dernier.

On n'a pas encore de détails sur cet homicide.

PHOTOGRAPHIE DU GÉNÉRAL NICHOLS.—Nous sommes redevables à l'habile photographe S. Anderson, de la rue du Canal No 151, d'un exemplaire de la photographie du prochain gouverneur de la Louisiane, général Francis T. Nichols. La tête est très belle et l'expression pleine d'énergie.

Maintenant ou jamais,
Maintenant ou jamais.
Il ne vous reste qu'un jour pour acheter
Il ne vous reste qu'un jour pour acheter
Votre billet du tirage d'or
Votre billet du tirage d'or.
Avec $50 vous pouvez gagner $100,000 en or,
Avec $50 vous pouvez gagner $100,000 en or.
Faites fortune,
Faites fortune.

Nouvelles du Mexique.

Nous avons reçu hier des journaux de Mexico jusqu'au 16 juillet. Nous extrayons ce qui suit de la Revue de Quinzaine du *Trait d'Union*, en date du 15.

Les élections secondaires de président de la République ont eu lieu dimanche dernier, 9 du courant, dans tout le pays. Les journaux ont déjà commencé à publier les retours électoraux, il va sans dire qu'une vive polémique s'est engagée entre toutes les feuilles d'opinions diverses. D'après les journaux dévoués à l'administration, les élections ont eu lieu régulièrement et même avec animation et M. Lerdo de Tejada a été réélu à la presque unanimité; suivant ceux de l'opposition, le peuple s'est complètement abstenu d'approcher des urnes, les élections n'ont pu avoir lieu et ont été, le plus important dans la vie politique des peuples, n'a été qu'une indigne farce. Nous ne pouvons nous mêler de ces questions de politique intérieure; nous ferons seulement remarquer qu'un seul journal s'est occupé, il y a deux jours, de faire le relevé des électeurs qui ont voté dimanche, dans le District Fédéral seulement, et il en est résulté que tous ces électeurs étaient des fonctionnaires ou employés de l'administration.

Voici la version la plus vraisemblable de l'arrivée de M. Porfirio Diaz au milieu de l'armée insurrectionnelle d'Orient:

M. Diaz a abandonné le commandement des forces insurrectionnelles de la frontière, à la tête desquelles est resté M. Treviño; Naranjo, Charles et les autres chefs rebelles obéissent à Treviño. Il s'est dirigé vers la Louisiane par le Texas et s'est embarqué à la Nouvelle-Orléans pour Veracruz; en route il s'est découvert au capitaine du bord. Lorsque le *City of Havana* a touché à Tampico, le bruit a couru parmi les officiers du gouvernement qui s'étaient embarqués sur ce vapeur, qu'on disait des marins en pratique mexicaine se trouvait à bord; ils s'aperçurent de l'effet que cette nouvelle produisait parmi les officiers, qui purent supposer que Porfirio Diaz, les autres de Toledo, s'empressa de cacher M. Diaz dans la cale du steamer et fit ensuite déguiser d'une façon grotesque un matelot qu'il enferma dans la cabine qu'occupait auparavant le chef de la révolution. [illegible] Porfirio Diaz et qu'ils virent prendre des liqueurs, fumer la pipe et faire des extravagances qui démontraient certainement le caractère sévère et sobre de M. Diaz.

Pour compléter la farce, le Diaz apocryphe se jeta à la mer, d'accord avec le capitaine qui lança aussitôt une embarcation pour le reprendre; le déguisement avait disparu et le changement qui survint confirma tout le monde dans l'idée que cet homme singulier était M. Porfirio Diaz. Ce fut alors que le chef des troupes du gouvernement demanda au capitaine de lui livrer le mystérieux naufragé; l'officier de marine refusa disant que cela ne [illegible] vire était territoire américain. Pendant la nuit du même jour le marin disparut de la cabine, et comme il manquait une bouée, on crut que M. Porfirio Diaz ou le personnage en question avait mis à exécution son projet de se jeter à l'eau pour gagner la côte. Cependant la surveillance continua, et lorsque le packet arriva à Veracruz, le général Carrillo, ayant appris ce qui s'était passé, se rendit à bord et interpella le capitaine qui lui rapporta ce que tout le monde savait; le général lui présenta un portrait de M. Porfirio et l'officier répondit qu'il ne ressemblait pas au mystérieux disparu. M. Carillo, rassuré, visita la cabine et les papiers du passager et n'y rencontra rien de suspect.

Le soir, un passager du *City of Havana* se présenta chez M. Juan de la Luz Enriquez, commandant du resguardo maritime, avec un pli cacheté. Il disait que c'était une lettre de M. Diaz l'avertissant du danger qu'il courait, car M. Enriquez sortit de la ville, s'entendit avec une personne de confiance, et lorsque la nuit fut venue, se rendit sous ces prétextes de faire une ronde, arma une embarcation avec trois rameurs, et partit pour parcourir la baie, à ce qu'il disait. En réalité, Enriquez fit deux ou trois tours pour s'assurer qu'il n'était pas observé; il accosta le vapeur, prit M. Diaz et mit le cap sur Punta-Arenas où cinq chevaux préparés attendaient le général. Les fugitifs débarquèrent et prirent au galop la route de Jalapa.

Le *Trait d'Union* dit que tous les journaux constatent le marasme le plus complet dans toutes les opérations commerciales. La situation est réellement alarmante.

Outre la guerre civile, les Mexicains ont le typhus qui fait de cruels ravages à Mexico et dans plusieurs Etats.

Les pronunciamientos sont toujours nombreux. Il n'est question que de soulèvements et de combats sur tous les points.

Pauvre Mexique!

—On lit dans la correspondance de Constantinople du *Figaro*:

La nouvelle validé-sultane l'a échappé belle.

[illegible]

Chronique de la Bonne [illegible]

[illegible]

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE [illegible] ST. [illegible]

[illegible]

COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI DÉMOCRATE NATIONAL.—Voici la liste des membres de ce comité:

Alabama—Walter L. Bragg.
Arkansas—[illegible]
California—F. McCoppin.
Colorado—B. M. Hughes.
Connecticut—William H. Barnum.
Delaware—Robert [illegible]
Florida—Geo. [illegible]
Georgia—George T. Barnes.
Illinois—William C. Goudy.
Indiana—Thomas [illegible]
Iowa—M. M. Ham.
Kansas—I. E. [illegible]
Kentucky—H. D. McHenry.
Louisiana—B. F. Jonas.
Maine—Edmund Wilson.
Massachusetts—[illegible]
Maryland—O. Horsey.
Michigan—Edward [illegible]
Nevada—Robert P. S. Keating.
Nebraska—George L. Miller.
Minnesota—W. Lochren.
New-York—Abram S. Hewitt.
Virginia—Robert A. Coghill.
New Hampshire—Aaron V. [illegible]
Rhode Island—[illegible]
Tennessee—William B. Bate.
Carolina du Sud—James H. Rion.
Vermont—B. B. Smalley.
New Jersey—Miles Ross.
Ohio—John G. Thompson.
Pennsylvania—William L. Scott.
Wisconsin—William F. Vilas.
Ouest Virginia—[illegible]
Texas—F. S. Stockdale.

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

[illegible]

Grande Représentation
L'ÉGLISE ST. MAURICE.
[illegible]
LES GUERILLAS,
INTERMÈDE MUSICAL.
UN ONCLE AUX CAROTTES,
[illegible]

[illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE
A. CARROUCHE,
[illegible]

COLLÈGE ST-VINCENT.
[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,
Coin Carondelet et Gravier.
[illegible]

CHAS. E. KELLS
M. VIET,
[illegible]

Département des Finances,
[illegible]

E. BEER,
[illegible]

HOME INSURANCE COMPANY
Compagnie établie en 1852,
RÉORGANISÉE,
[illegible] 1876.
Capital $400,000
[illegible]

Pour Bordeaux.
[illegible]

R. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
[illegible]

Tabac à fumer et à priser.
[illegible]

MM. Granjard & Schneider,
[illegible]

$35,000
De Diamants, Montres, Bijoux et Chaînes en or,
AUX PRIX COUTANTS, AU COMPTANT SEULEMENT,
Durant trente jours à dater du 27 Juillet.
[illegible]
A. M. HILL, Bijoutier,
Au No. 36 de la rue St. Charles, coin Commercial Place,
NOUVELLE-ORLÉANS.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,
[illegible]

J. MANDIN & CIE.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
[illegible]
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]

FINE COGNAC
WINES, OLIVE OIL
SEIGNOURET FRÈRES F.S BORDEAUX
[illegible]

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
[illegible]

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
[illegible]

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.
HOTEL DE L'EUROPE.
[illegible]

AUGUSTE'S
[illegible] Restaurant.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

LAURENT LACASSAGNE,
[illegible]

BOIS CHARPENTE
[illegible]

J. DESCA,
[illegible]

P. PAVIA,
[illegible]